

## Soins intensifs pour les nouveau-nés à la polyclinique

Les nouveau-nés sont mieux pris en charge à la polyclinique Reims-Bezannes. Elle a reçu, le 11 février dernier, l'autorisation de l'Agence régionale de santé (ARS), pour prendre en charge des soins intensifs sur les nouveaux nés, dès 32 semaines d'aménorrhée et de plus de 1 200 grammes.

« Cette autorisation est l'aboutissement du projet médical du pôle mère-enfant de la Polyclinique Reims-Bezannes, après le regroupement réussi des maternités des cliniques de Courlancy et de Saint-André en mai 2019 à Bezannes », se réjouit la polyclinique dans un communiqué. La maternité a mis en place un « un système de ventilation non invasive pour la prise en charge de ces nouveau-nés, en complément d'incubateurs, perfusions et sondes déjà utilisées ». Ces nouveaux soins améliorent le confort des bébés prématurés.

### UN SALON AMÉNAGÉ POUR LES FAMILLES

Aussi, un salon des familles a été aménagé pour qu'elles puissent rencontrer le bébé en couveuse dans le service de néonatalogie et deux chambres mère-bébé ont ou-



La maternité de la polyclinique Reims-Bezannes réalise près de 3 600 accouchements par an.

vert « pour accueillir les mères et leurs nouveau-nés en cas d'hospitalisation de plus de 12 jours ou au retour du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims d'un grand prématuré », explique le communiqué. Les mères peuvent donc accoucher avec le gynécologue qu'elles ont choisi en amont. « La polyclinique est complémentaire du CHU qui assure les services de réanimation néonatale et d'urgences pédiatriques », conclut la polyclinique. ■